

---

**RAPPORT  
FINANCIER**  
2013



**57<sup>e</sup>  
RAPPORT  
ANNUEL**



UNION BANCAIRE PRIVÉE



**RAPPORT  
FINANCIER**  
2013



## CHIFFRES-CLÉS DU GROUPE

	Exercice 2013	Exercice 2012	Variation en millions de CHF	Variation en %
(en millions de CHF)				
Bénéfice net	152	175	-23	-13,1
Bénéfice brut	218	181	37	20,4
Avoirs de la clientèle (en milliards de CHF)	87,7	80,0	7,7	9,6
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>694</b>	<b>691</b>	<b>3</b>	<b>0,4</b>
Résultat des opérations d'intérêts	139	153	-14	-9,2
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	461	435	26	6,0
Résultat des opérations de négoce	84	99	-15	-15,2
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>475</b>	<b>509</b>	<b>-34</b>	<b>-6,7</b>
Charges de personnel	352	379	-27	-7,1
Autres charges d'exploitation	123	130	-7	-5,4
Amortissements, correctifs de valeurs, provisions et pertes	219	113	106	93,8
<b>Total du bilan</b>	<b>18 387</b>	<b>18 860</b>	<b>-473</b>	<b>-2,5</b>
Fonds propres	1 668	1 724	-56	-3,2
Capital social	300	300	-	-
Réserves issues du capital	307	452	-145	-32,1
Réserves issues du bénéfice	896	786	110	14,0
Réserves pour risques bancaires généraux	165	186	-21	-11,3
Effectif du personnel (au 31 décembre)	1 341	1 270	71	5,6
Bénéfice net par collaborateur (en milliers de CHF)	113	138	-25	-18,1
Ratio charges d'exploitation/revenus d'exploitation	68,5%	73,7%		
Ratio charges d'exploitation après amortissements/revenus d'exploitation	81,4%	82,9%		
Rendement des fonds propres (ROE)	8,5%	10,2%		
Ratio fonds propres/total du bilan	9,1%	9,1%		
Ratio BRI (Bâle III)	29,0%	25,7%		

# COMPTES CONSOLIDÉS 2013

## BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Actifs</b>		
Liquidités	4 997 622 200	6 999 563 236
Créances résultant de papiers monétaires	292 450 553	148 129 091
Créances sur les banques	1 772 839 831	1 902 178 316
Créances sur la clientèle	3 208 101 405	2 501 732 569
Créances hypothécaires	378 968 824	290 265 303
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	789 871 734	803 488 129
Immobilisations financières	6 023 982 569	5 248 776 272
Participations non consolidées	2 374 774	2 397 086
Immobilisations corporelles	279 805 271	283 209 923
Valeurs immatérielles	246 556 121	222 780 280
Comptes de régularisation	145 007 586	136 343 082
Autres actifs	249 784 590	321 085 940
<b>Total des actifs</b>	<b>18 387 365 458</b>	<b>18 859 949 227</b>
<b>Total des créances sur les participations non consolidées et les participants qualifiés</b>	<b>27 925 322</b>	<b>19 121 703</b>

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Passifs</b>		
Engagements résultant de papiers monétaires	20 954 054	
Engagements envers les banques	208 536 464	179 655 218
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 308 671	1 562 829
Autres engagements envers la clientèle	15 591 079 549	16 043 166 483
Comptes de régularisation	206 272 187	210 356 663
Autres passifs	386 344 388	462 532 306
Correctifs de valeurs et provisions	152 584 419	63 267 790
Réserves pour risques bancaires généraux	165 374 839	186 124 839
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserves issues du capital	307 335 872	452 335 872
Réserves issues du bénéfice	895 787 845	785 908 701
Bénéfice du Groupe	151 787 170	175 038 526
<b>Total des passifs</b>	<b>18 387 365 458</b>	<b>18 859 949 227</b>
<b>Total des engagements envers les participations non consolidées et les participants qualifiés</b>	<b>584 665 896</b>	<b>253 160 563</b>

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Engagements conditionnels	389 914 456	353 120 883
Engagements irrévocables	225 196 986	299 944 380
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	40 211 403	35 628 823
Crédits par engagement (paiements différés)	1 862 638	2 799 673
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	24 323 976 076	33 490 458 352
– Valeurs de remplacement positives	182 052 258	230 055 399
– Valeurs de remplacement négatives	241 024 600	270 586 105
Opérations fiduciaires	2 853 164 601	4 722 202 369



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Produits et charges consolidés de l'activité bancaire ordinaire</b>		
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produit des intérêts et des escomptes	87 946 140	133 211 778
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	63 061 467	42 840 086
Charges d'intérêts	(12 443 908)	(23 219 006)
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>138 563 699</b>	<b>152 832 858</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 444 016	2 453 268
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	470 039 830	442 683 830
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	5 761 051	5 510 285
Charges de commissions	(17 640 114)	(15 499 631)
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>460 604 783</b>	<b>435 147 752</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>83 589 092</b>	<b>99 164 514</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	5 697 094	1 832 314
Produit des participations non consolidées	4 391 850	1 714 359
Résultat des immeubles	1 362 347	1 357 854
Autres produits ordinaires	1 556 743	3 309 721
Autres charges ordinaires	(2 101 279)	(4 654 640)
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>10 906 755</b>	<b>3 559 608</b>
<b>Total produits</b>	<b>693 664 329</b>	<b>690 704 732</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	(351 786 597)	(378 738 583)
Autres charges d'exploitation	(123 618 921)	(130 527 779)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(475 405 518)</b>	<b>(509 266 362)</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>218 258 811</b>	<b>181 438 370</b>

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Bénéfice brut	218 258 811	181 438 370
Amortissements sur l'actif immobilisé	(89 249 296)	(63 289 595)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(129 867 617)	(49 939 788)
Récupération	–	204 770 142
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>(858 102)</b>	<b>272 979 129</b>
Produits extraordinaires	173 077 211	4 195 132
Charges extraordinaires	–	(88 500 000)
Impôts	(20 431 939)	(13 635 735)
<b>Bénéfice du Groupe</b>	<b>151 787 170</b>	<b>175 038 526</b>

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

	Exercice 2013 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2012 Sources de fonds	Emplois de fonds
(en milliers de CHF)				
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Résultat de l'exercice	151 787		175 039	
Amortissements sur l'actif immobilisé	89 249		63 290	
Correctifs de valeurs et provisions	129 868		49 940	
Comptes de régularisation des actifs		8 665		26 241
Comptes de régularisation des passifs		4 084	14 612	
Autres rubriques		40 711		66 793
Dividende		210 000		70 000
Risques bancaires généraux		20 750	88 500	
<b>Solde</b>	<b>86 694</b>		<b>228 347</b>	
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Participations	22			47
Immeubles	134			277
Autres immobilisations corporelles		64 745		30 766
Valeurs immatérielles		45 010		59 363
<b>Solde</b>		<b>109 599</b>		<b>90 453</b>

(en milliers de CHF)

### Flux de fonds de l'activité bancaire

#### Opérations à moyen et long termes (>1 an)

	Exercice 2013 Sources de fonds	Emplois de fonds	Exercice 2012 Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	1 016			
Engagements envers la clientèle		15 360		139 341
Autres engagements		76 188	19 160	
Créances sur la clientèle		17 525	62 122	
Créances hypothécaires	2 028			18 061
Immobilisations financières		1 060 971		1 035 453
Autres créances	71 301		350 185	

#### Opérations à court terme

Engagements résultant de papiers monétaires	20 954			
Engagements envers les banques	27 865			519 341
Engagements envers la clientèle		436 981	1 325 551	
Créances résultant de papiers monétaires		144 321	223 581	
Créances sur les banques	129 338		180 812	
Créances sur la clientèle		688 843		254 275
Créances hypothécaires		90 731		39 835
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	13 616			138 697
Immobilisations financières	285 766		49 364	

#### Etat des liquidités

Liquidités	2 001 941			203 666
<b>Solde</b>	<b>22 905</b>			<b>137 894</b>

---

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

### Commentaires relatifs à l'activité

Pour les commentaires relatifs à l'activité du Groupe, se reporter au rapport d'activité.

### Acquisition

La Banque a repris, en date du 31 octobre 2013, un portefeuille de clients de Lloyds Bank Suisse.

### Principes comptables et principes d'évaluation

Les principes d'évaluation et de présentation appliqués aux comptes de groupe et au bouclage individuel sont conformes aux dispositions régissant l'établissement des comptes de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne et aux directives de la FINMA.

Les comptes consolidés donnent une image fidèle de l'état de la fortune, de la situation financière et des résultats du Groupe Union Bancaire Privée.

Les principales méthodes comptables utilisées de manière constante pour la détermination de l'état de fortune sociale et des résultats sont les suivantes:

### Participations consolidées

Les participations supérieures à 50% font l'objet d'une consolidation intégrale, dès lors que la Banque les contrôle, c'est-à-dire qu'elle dispose du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Les actifs

et les passifs, de même que les charges et les produits sont intégrés dans leur totalité (100%). La part des actionnaires tiers (intérêts minoritaires) dans le patrimoine et dans le bénéfice net est indiquée séparément dans le bilan et le compte de résultat consolidés.

Les participations de 20% à 50% sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (equity method). Leurs bénéfices nets et leurs patrimoines nets sont ainsi saisis dans les comptes consolidés proportionnellement au pourcentage détenu par le Groupe.

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

### Élimination des relations internes du Groupe

Tous les postes du bilan et du compte de résultat (y compris les opérations hors bilan) qui proviennent de relations d'affaires entre les sociétés du Groupe ont été éliminés des comptes consolidés.

### Comptabilisation des opérations

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées et évaluées selon les principes reconnus. Leur résultat est intégré dans le compte de résultat. Les opérations conclues figurent dans les opérations hors bilan et sont portées au bilan à la date de

conclusion ou à la date de règlement. Font exception les opérations du trafic des paiements et sur titres au comptant, qui sont inscrites au bilan le jour de conclusion.

#### Délimitation dans le temps

Sauf exception, les produits et les charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus ou qu'ils sont engagés, et enregistrés dans les comptes de la période concernée, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement.

#### Conversion de monnaies étrangères

Les bilans des sociétés du Groupe, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours de change effectifs à la date du bilan à l'exception des fonds propres qui sont convertis aux cours historiques. Pour les comptes de résultat, des cours annuels moyens sont appliqués. Les écarts résultant de cours de conversion divergents figurent dans les fonds propres en tant que part des réserves issues du bénéfice.

Dans les comptes individuels des sociétés du Groupe, les actifs et les engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie locale aux cours de change effectifs à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de leur comptabilisation, aux cours de change pratiqués à la fin de chaque mois, ou aux cours de couverture si le risque de change a été couvert.

Cours des principales monnaies étrangères contre CHF:

	31.12.13	31.12.12
USD	0,88935	0,91535
GBP	1,47299	1,4879
EUR	1,22548	1,2068

#### Opérations de mise en pension et de prise en pension (repo et reverse repo) et de prêt/emprunt de titres («Securities lending and borrowing»), effectuées pour compte propre

Les opérations de mise/prise en pension, ainsi que de prêt/emprunt de titres sont portées au bilan comme avance contre couverture en titres ou dépôts de fonds avec mise en gage de propres titres. Les portefeuilles de titres ne subissent aucune modification.

#### Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, créances sur la clientèle

L'évaluation de ces postes s'effectue à leur valeur nominale, à l'exception des effets à escompter et des papiers monétaires, dont le réescompte calculé en fin d'année est déduit. Les risques connus et prévisibles font l'objet de corrections de valeurs individuelles, imputées soit directement aux postes correspondants de l'actif du bilan, soit comptabilisées sous correctifs de valeurs et provisions.

### **Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce**

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués aux prix du marché à la date du bilan; les bénéfices ou pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les titres qui ne sont pas négociés régulièrement sont comptabilisés au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est crédité au résultat des opérations de négoce. Les coûts de refinancement sont débités du résultat des opérations de négoce et crédités au produit des intérêts.

### **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent les positions de titres détenues à long terme. Les valeurs à revenu fixe ou à taux flottant sont en principe conservées jusqu'à l'échéance. Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, soit au prix d'acquisition ou au prix du marché. Pour les positions à revenu fixe, la différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition est répartie sur la durée résiduelle et inscrite sous produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières.

### **Participations non consolidées**

Les participations peu importantes et les participations inférieures à 20% sont comptabilisées dans les participations non consolidées à leur prix d'achat, déduction faite des amortissements appropriés.

### **Immeubles et autres immobilisations corporelles**

Les immeubles, équipements, installations et logiciels achetés ainsi que les honoraires de tiers relatifs aux logiciels en développement sont amortis sur une période évaluée selon des critères économiques d'exploitation. Une estimation périodique est effectuée pour déceler les cas éventuels de dévalorisation significative.

Les immeubles et autres immobilisations corporelles sont amortis de façon linéaire pendant leur durée d'utilisation estimée comme suit:

- immeubles 67 ans
- aménagements et installations 8 ans
- matériel informatique, logiciels et télécoms 3 à 10 ans

### **Valeurs immatérielles**

Si, lors de l'acquisition d'une entreprise, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris, la différence qui en découle constitue le goodwill acquis. Le «goodwill» est porté à l'actif du bilan et amorti de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée. En règle générale, la durée d'utilisation ne dépasse pas dix ans.

### **Correctifs de valeurs et provisions**

Pour tous les risques potentiels et identifiables à la date du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. A l'exception de la provision pour risques pays, la Banque ne constitue pas de provisions forfaitaires.

### **Impôts sur le bénéfice**

Les impôts courants sur le bénéfice sont calculés sur la base des législations fiscales en vigueur dans les pays respectifs et inscrits en charge pour la période

comptable durant laquelle le bénéfice imposable est généré. Ils sont inscrits au passif du bilan sous «Comptes de régularisation».

Les effets fiscaux résultant de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs sont comptabilisés comme impôts latents sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions» au passif du bilan. Les différences temporaires constatées correspondent essentiellement à la réserve pour risques bancaires généraux. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt attendus.

#### **Institutions de prévoyance en faveur du personnel**

Le Groupe dispose en Suisse et à l'étranger de plusieurs institutions de prévoyance en faveur du personnel, comprenant essentiellement des plans orientés vers la primauté des cotisations. Les cotisations ajustées à la période sont présentées comme frais de personnel dans le compte de résultat. Les ajustements actifs ou passifs correspondants et les créances et engagements qui résultent de bases légales, réglementaires ou contractuelles le sont au bilan. Un examen annuel est effectué afin de déterminer s'il existe dans le plan de prévoyance un avantage économique (excédent) ou un engagement économique (déficit) du point de vue de la Banque. La base est constituée par les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en Suisse conformément à la Swiss GAAP RPC 26, et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert existant par plan de prévoyance conformément aux circonstances réelles.

Un avantage économique n'est enregistré dans les comptes de la Banque que s'il est licite et envisagé d'utiliser cet excédent pour réduire les cotisations de l'employeur, de les rembourser ou de les utiliser en dehors des prestations réglementaires. En cas de déficit, une provision n'est constituée que dans la mesure où la Banque veut ou doit participer à son financement. L'inscription dans le compte de résultat d'un avantage et/ou d'un engagement économique s'effectue sous la rubrique «Charges de personnel». Au niveau du bilan, l'avantage figure sous le poste «autres actifs» alors qu'un engagement est reconnu sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

#### **Réserves pour risques bancaires généraux**

Les prescriptions d'établissement des comptes annuels de l'Ordonnance sur les banques autorisent expressément la constitution d'une réserve pour risques bancaires généraux, par ailleurs assimilable à des fonds propres.

#### **Instruments dérivés**

Les instruments dérivés regroupent les options, les futures et les swaps sur actions, indices d'actions, devises, matières premières et taux d'intérêts, les FRA, ainsi que les positions à terme sur devises, titres et matières premières. Les instruments dérivés sont évalués à la valeur du marché («marked-to-market»). Pour les positions de négoce, les bénéfices et pertes réalisés ou non réalisés apparaissent au compte résultat des opérations de négoce. Les opérations de couverture utilisées dans le cadre de la gestion du risque de taux et de devises sont évaluées selon les règles applicables à la transaction de base couverte et sont enregistrées au compte de résultat



de manière analogue. Lors d'une vente anticipée d'un instrument de couverture de taux évalué selon le principe des intérêts courus, le résultat réalisé est différé et comptabilisé au compte de résultat sur la durée initiale de l'instrument vendu. Lorsque l'impact des opérations de couverture est supérieur à celui des positions couvertes, la fraction excédentaire est assimilée à une opération de négoce. Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations pour compte propre sont comptabilisées sous autres actifs ou autres passifs, de même que celles résultant d'opérations de commission portant sur des contrats traités hors bourse.

### Gestion globale des risques

Le mandat de gestion des risques, défini par le Conseil d'administration et le Comité Exécutif, est formulé et codifié par une série de directives et procédures dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la maîtrise des risques majeurs inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. Le Groupe maintient ainsi un niveau élevé de ressources humaines, de systèmes et d'infrastructures informatiques, de promotion d'une culture des risques afin d'optimiser et de maintenir un processus fiable de gestion des risques.

Ce dernier est fondé sur des directives exhaustives et détaillées, ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, à contrôler et à rendre compte de tous les risques significatifs. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce sur trois niveaux:

- Définition et supervision par le Comité du Conseil d'administration de la politique générale en matière de

risque ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, propension à la prise de risques et standard de contrôle des risques)

- Gestion et supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques)
- Contrôle des risques exercé principalement par l'unité indépendante de contrôle des risques («Group Risk Management»), ainsi que par le Compliance Desk et l'unité de Contrôle de Crédit.

Le contrôle du risque est effectué à travers les divers secteurs du Groupe, englobant la Trésorerie et le Trading, la Gestion Privée et l'Asset Management et ce en termes de:

- a) supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alertes de risque et scénarii de crise;
- b) gouvernance et vision du risque;
- c) identification, évaluation et reporting du risque de marché, crédit et opérationnel;
- d) contrôle du processus d'investissement au sein du Private Banking et de l'Asset Management, mesure de performance/analyse de portefeuilles, évaluation des risques opérationnels;
- e) sélections de systèmes de gestion du risque/conception et entretien;
- f) évaluation du risque de produits dérivés/structurés et de nouveaux produits en développement.

## Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon des directives et procédures définies (décrites dans le manuel interne des risques de marché), et d'une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, composées de:

- Limites de positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»)
- Limites de sensibilité (duration, delta, gamma, vega)
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement sur marché primaire/limites par émetteur et par pays

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario»
- RAPM («risk adjusted performance measurement»)

et validées par un processus de «backtesting».

Les rapports quotidiens consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de value at risk et de RAPM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple, crash boursier de 1987, crise du SME en 1992, crise des taux en 1994), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

La Banque utilise l'approche standard pour le calcul des exigences en fonds propres, pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

La Banque a une approche centralisée de la gestion du bilan (ALM) selon une structure à trois niveaux:

- Comité du Conseil d'administration et Comité Exécutif
- ALCO
- Le Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité du Conseil d'administration et le Comité Exécutif, et se réunit mensuellement ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique avec une vision à moyen et long termes du portefeuille de la banque (ALM) alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan (ALM) est effectuée selon un cadre, des directives et procédures définies dans le manuel interne «Asset & Liability Management», et des limites suivantes:

- Limites de liquidité
- Limites de sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100bp) pour la «value and income effect»
- Limites de «value at risk»
- Limites de pertes maximum («stop loss»)
- Limites d'engagement par émetteur et contreparties

et complétées par:

- L'analyse de simulation de «stress scenario» mensuel ALM ainsi que d'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100bp, +/-200bp, «global tightening» de 1994).

Des rapports spécifiques quotidiens ainsi que mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché ALM sont générés par l'unité Group Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de direction du Groupe. Une analyse consolidée de risque de marché ALM du bilan est soumise mensuellement au Comité du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des risques et aux départements concernés.

Au 31 décembre 2013, l'exposition aux risques de marché ALM du bilan selon un scénario de changement de +100bp des taux d'intérêts sur le patrimoine et les revenus de la Banque s'élevait respectivement à CHF 31,2 millions et CHF 15 millions.

La politique poursuivie, appliquée en matière de couverture des risques de taux, vise à «hedger» le remplacement des fonds propres et des comptes courants créanciers à vue non rémunérés au moyen de dérivés.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles.

Le Groupe dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

#### **Risque de crédit envers la clientèle**

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Plus de 90% du portefeuille de crédits à la clientèle est composé de ce type d'avance. Ces risques de crédits peuvent comprendre les prêts et avances en compte

courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par la cellule Contrôle Risques Crédits, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appel de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoines, le Groupe peut être amené à consentir des prêts hypothécaires ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue et un taux d'avance prudent est retenu.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux.

Compte tenu des marges requises en matière d'octrois de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision

spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

#### **Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays**

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles. En principe, le Groupe n'octroie de lignes que pour les contreparties dont le siège social se situe dans un pays de l'OCDE et qui bénéficient d'un rating à long terme Fitch de A ou mieux.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établis par Moody's, S&P et Fitch.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marchés et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

#### **Risque opérationnel**

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque opérationnel appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le manuel de risque opérationnel:

- Formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel élaborées par le Comité du Conseil d'administration et appliquées par le Comité Exécutif
- Définition commune du risque opérationnel à tout le Groupe, englobant toute la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents pouvant affecter significativement les activités du Groupe
- Description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, du Comité du Conseil d'administration et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Group Risk Management, Compliance)
- Définition détaillée de la méthodologie en matière d'identification, évaluation, suivi, maîtrise et atténuation du risque opérationnel
- Processus de reporting et suivi régulier des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité du Conseil d'administration et au Comité d'Audit

- Plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque
- Procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes
- Promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- Comité d'audit du Conseil d'administration
- Comité des Risques
- Unités de Contrôle (Départements Group Risk Management, Compliance et Juridique)
- Audit Interne
- Management des unités opérationnelles.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

## INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN CONSOLIDÉ

### APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)	Nature des couvertures			Total
	garanties hypothécaires	autres garanties	en blanc	
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle		3 180 914	27 187	3 208 101
Créances hypothécaires	378 969			378 969
Immeubles d'habitation	364 313			364 313
Autres	14 656			14 656
<b>Total des prêts</b>		<b>3 180 914</b>	<b>27 187</b>	<b>3 208 101</b>
<b>Exercice 2013</b>	<b>378 969</b>	<b>3 180 914</b>	<b>27 187</b>	<b>3 587 070</b>
<b>Exercice 2012</b>	<b>290 265</b>	<b>2 476 946</b>	<b>24 787</b>	<b>2 791 998</b>
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels		389 914		389 914
Engagements irrévocables	1 969	223 228		225 197
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		40 211		40 211
Crédit par engagement (paiements différés)		1 863		1 863
<b>Total hors bilan</b>		<b>655 216</b>		<b>657 185</b>
<b>Exercice 2013</b>	<b>1 969</b>	<b>655 216</b>		<b>657 185</b>
<b>Exercice 2012</b>	<b>3 248</b>	<b>688 246</b>		<b>691 494</b>
<b>Prêts compromis</b>				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
<b>Exercice 2013</b>	<b>1 672</b>	<b>360</b>	<b>1 312</b>	<b>1 312</b>
<b>Exercice 2012</b>	<b>32 047</b>	<b>538</b>	<b>31 509</b>	<b>31 509</b>

PORTFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
Titres de créance cotés	9 690	110 944
Titres de participation	780 148	388 474
Métaux précieux	34	304 070
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>789 872</b>	<b>803 488</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	–	–

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de CHF)	Valeur comptable		Juste valeur*	
	2013	2012	2013	2012
<b>Titres de créances</b>	<b>5 154 531</b>	<b>3 809 109</b>	<b>5 175 637</b>	<b>3 860 413</b>
<i>dont évalués selon l'«accrual method»</i>	5 154 531	3 809 109	5 175 637	3 860 413
<i>dont obligations à taux flottant</i>	354 555	617 876	356 575	623 438
<b>Titres de participations</b>	<b>136 142</b>	<b>168 526</b>	<b>141 615</b>	<b>171 904</b>
<b>Métaux précieux</b>	<b>733 310</b>	<b>1 271 141</b>	<b>733 310</b>	<b>1 271 141</b>
<b>Total</b>	<b>6 023 983</b>	<b>5 248 776</b>	<b>6 050 562</b>	<b>5 303 458</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1 417 618	1 126 664	–	–

\* Si une juste valeur n'est pas disponible, c'est la valeur comptable qui est utilisée.

PARTICIPATIONS

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Participations</b>		
Sans valeur boursière	2 375	2 397
<b>Total des participations</b>	<b>2 375</b>	<b>2 397</b>

## PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Nom et siège social	Activités	Capital (en milliers)	% de participation/ voix
UBPI Holdings Inc., New York	Société de holding	USD 43 443	100%
UBP Securities (UK) Limited, Londres	Marché des capitaux	GBP 3 000	100%
UBP Gestion Institutionnelle SA, Genève	Gestion institutionnelle	CHF 5 000	100%
UBAM International Services SA, Luxembourg	Gestion de portefeuilles	CHF 400	100%
UBP Asset Management (Bermuda) Ltd., Bermudes	Gestion de portefeuilles	USD 12	100%
Union Bancaire Privée (Bahamas) Ltd., Nassau	Banque de gestion	CHF 50 000	100%
Union Bancaire Privée (Europe) S.A., Luxembourg	Banque de gestion	CHF 21 000	100%
UBP Investments Co., Ltd, Japon	Gestion de portefeuilles	JPY 350 000	100%
UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg	Gestion de portefeuilles	CHF 2 500	100%
Nexam SA, Paris	Gestion de portefeuilles	EUR 2 307	100%
Union Bancaire Privée Gestion Institutionnelle (France) SAS, Paris	Gestion de portefeuilles	EUR 3 153	100%
Union Bancaire Privée (Middle East) Ltd. Dubaï	Gestion de portefeuilles	USD 6 000	100%

Les taux de participation n'ont pas subi de modification par rapport au 31 décembre 2012.

## PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31 décembre 2012	Investissements	Désinvestissements et différences de change	Amortissements	Valeur comptable au 31 décembre 2013
<b>Participations</b>							
Autres participations	2 617	(220)	2 397		(22)		2 375
<b>Total des participations</b>	<b>2 617</b>	<b>(220)</b>	<b>2 397</b>		<b>(22)</b>		<b>2 375</b>
<b>Immeubles</b>							
Immeubles à l'usage de la Banque	326 498	(114 237)	212 261		(134)	(4 907)	207 220
Autres immeubles	11 493	(1 350)	10 143			(192)	9 951
Autres immobilisations corporelles	80 546	(56 437)	24 109	7 555	(1 618)	(8 466)	21 580
Autres	76 918	(40 221)	36 697	26 193	(602)	(21 234)	41 054
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>495 455</b>	<b>(212 245)</b>	<b>283 210</b>	<b>33 748</b>	<b>(2 354)</b>	<b>(34 799)</b>	<b>279 805</b>
Goodwill	248 372	(25 592)	222 780	82 360	(4 134)	(54 450)	246 556
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>248 372</b>	<b>(25 592)</b>	<b>222 780</b>	<b>82 360</b>	<b>(4 134)</b>	<b>(54 450)</b>	<b>246 556</b>
Valeur d'assurance incendie des immeubles			111 980				111 980
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			242 007				257 891



#### AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2013	2012	2013	2012
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	182 052	230 055	241 025	270 586
Compte de compensation	12 362	10 330		
Actifs et passifs divers	55 371	80 701	145 319	191 946
<b>Total des autres actifs et autres passifs</b>	<b>249 785</b>	<b>321 086</b>	<b>386 344</b>	<b>462 532</b>

#### ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2013	2012
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	388 619	329 038
Engagements effectifs	-	-

#### OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2013	2012
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	-	-
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	-	-
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	-	-
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	-	-

## ENGAGEMENT ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse établit son plan de prévoyance selon le principe de la primauté des contributions. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à Jersey, aux Bahamas et en Espagne. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations. D'après le compte de résultat, les charges de prévoyance en faveur du personnel se composent comme suit:

### Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	24 462	29 273
<b>Total des charges de prévoyance</b>	<b>24 462</b>	<b>29 273</b>
<b>Engagements envers les propres institutions de prévoyance:</b>		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	105 919	87 470

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	933	839
Valeur actualisée des prestations dues	(858)	(800)
Excédent (déficit) de couverture financière	75	39

## CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS, RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat au 31 décembre 2012	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2013
(en milliers de CHF)						
Provisions pour impôts latents	4 484					4 484
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	40 509	(31 374)	1 177		(5 000)	5 312
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	43 384	(29 547)	(364)	2 430		15 903
Provision pour restructuration	6 400	(4 506)		10 000		11 894
Autres provisions			165	116 138		116 303
<b>Sous-total</b>	<b>90 293</b>	<b>(65 427)</b>	<b>978</b>	<b>128 568</b>	<b>(5 000)</b>	<b>149 412</b>
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>94 777</b>	<b>(65 427)</b>	<b>978</b>	<b>128 568</b>	<b>(5 000)</b>	<b>153 896</b>
à déduire:						
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(31 509)					(1 312)
<b>Total des correctifs de valeurs selon le bilan</b>	<b>63 268</b>					<b>152 584</b>
<b>Réserve pour risques bancaires généraux</b>	<b>186 125</b>				<b>(20 750)</b>	<b>165 375</b>

La ligne «Autres provisions» reflète la constitution de provisions en relation avec les accords Rubik-UK d'une part et l'US Program d'autre part.

## JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

### Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Capital social	300 000
Réserve issue du capital	452 336
Réserves issues du bénéfice	785 909
Réserves pour risques bancaires généraux	186 125
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2012	175 039
<b>Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>1 899 409</b>
Dividende ordinaire	(65 000)
Dividende extraordinaire	(145 000)
Différences de change	(160)
Dissolution de réserves pour risques bancaires généraux	(20 750)
Bénéfice du Groupe de l'exercice 2013	151 787
<b>Total des capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>1 820 286</b>
dont: Capital social	300 000
Réserves issues du capital	307 336
Réserves issues du bénéfice	895 788
Réserves pour risques bancaires généraux	165 375
Bénéfice du Groupe	151 787

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT,  
DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans	Total
(en millions de CHF)							
<b>Actif circulant</b>							
Liquidités	4 998						4 998
Créances résultant de papiers monétaires	2		206	84			292
Créances sur les banques	831		493	449			1 773
Créances sur la clientèle		721	1 779	629	59	20	3 208
Créances hypothécaires			273	54	42	10	379
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	790						790
Immobilisations financières	870		458	889	3 731	76	6 024
<b>Total des actifs circulants</b>							
<b>Exercice 2013</b>	<b>7 491</b>	<b>721</b>	<b>3 209</b>	<b>2 105</b>	<b>3 832</b>	<b>106</b>	<b>17 464</b>
<b>Exercice 2012</b>	<b>10 665</b>	<b>572</b>	<b>2 633</b>	<b>1 164</b>	<b>2 337</b>	<b>524</b>	<b>17 895</b>
<b>Fonds étrangers</b>							
Engagements résultant de papiers monétaires	21						21
Engagements envers les banques	201		7		1		209
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1						1
Autres engagements envers la clientèle	13 178		2 208	194	11		15 591
<b>Total des fonds étrangers</b>							
<b>Exercice 2013</b>	<b>13 401</b>		<b>2 215</b>	<b>194</b>	<b>12</b>		<b>15 822</b>
<b>Exercice 2012</b>	<b>13 974</b>		<b>1 971</b>	<b>254</b>	<b>26</b>		<b>16 225</b>

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS, LES SOCIÉTÉS LIÉES  
ET CRÉDITS AUX ORGANES

**Relations d'affaires avec des parties liées**

Sont considérées comme liées les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles du Groupe. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputées être parties liées les sociétés du Groupe non consolidées, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions qui prévalent sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Participants qualifiés</b>		
Créances	27 925	19 122
Engagements	584 666	253 161
Intérêts reçus	46	173
Intérêts payés	54	199
Commissions reçues	438	7 365
Commissions payées		2 021
<b>Sociétés liées</b>		
Engagements	17	18
<b>Organes de la Banque</b>		
Créances	10 112	24 613
Intérêts reçus	103	74

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	Exercice 2013 Suisse	Etranger	Exercice 2012 Suisse	Etranger
(en millions de CHF)				
<b>Actifs</b>				
Liquidités	4 997	1	6 999	1
Créances résultant de papiers monétaires		292		148
Créances sur les banques	177	1 596	257	1 645
Créances sur la clientèle	204	3 004	131	2 371
Créances hypothécaires	60	319	73	217
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	56	734	335	469
Immobilisations financières	1 403	4 621	2 036	3 213
Participations	2		2	
Immobilisations corporelles	260	20	274	9
Valeurs immatérielles	246	1	188	35
Comptes de régularisation	35	110	52	84
Autres actifs	35	214	221	100
<b>Total des actifs</b>	<b>7 475</b>	<b>10 912</b>	<b>10 568</b>	<b>8 292</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	21			
Engagements envers les banques	22	187	22	158
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		1	1	1
Autres engagements envers la clientèle	2 037	13 554	1 585	14 458
Comptes de régularisation	131	75	132	78
Autres passifs	159	227	418	45
Correctifs de valeurs et provisions	152	1	63	
Réserves pour risques bancaires généraux	160	5	181	5
Capital social	300		300	
Réserves issues du capital	307		452	
Réserves issues du bénéfice	896		786	
Bénéfice du Groupe	152		175	
<b>Total des passifs</b>	<b>4 337</b>	<b>14 050</b>	<b>4 115</b>	<b>14 745</b>

TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES  
POUR LA BANQUE

(en millions de CHF)	CHF	EUR	USD	Autres	Total
<b>Actifs</b>					
Liquidités	4 990	6	1	1	4 998
Créances résultant de papiers monétaires		20	260	12	292
Créances sur les banques	67	666	535	505	1 773
Créances sur la clientèle	465	700	1 476	567	3 208
Créances hypothécaires	105	43	32	199	379
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	51	267	376	96	790
Immobilisations financières	809	1 743	2 452	1 020	6 024
Participations	2				2
Immobilisations corporelles	261	1	4	14	280
Valeurs immatérielles	245	1		1	247
Comptes de régularisation	29	56	48	12	145
Autres actifs	160	23	51	15	249
<b>Total des positions portées à l'actif</b>	<b>7 184</b>	<b>3 526</b>	<b>5 235</b>	<b>2 442</b>	<b>18 387</b>
<b>Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options</b>	<b>1 233</b>	<b>3 400</b>	<b>10 241</b>	<b>4 025</b>	<b>18 899</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>8 417</b>	<b>6 926</b>	<b>15 476</b>	<b>6 467</b>	<b>37 286</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements résultant de papiers monétaires	2	1	18		21
Engagements envers les banques	9	79	77	44	209
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1				1
Autres engagements envers la clientèle	1 423	3 443	8 489	2 236	15 591
Comptes de régularisation	131	30	28	17	206
Autres passifs	228	5	121	32	386
Correctifs de valeurs et provisions	63	1	89		153
Réserves pour risques bancaires généraux	165				165
Capital social	300				300
Réserves issues du capital	307				307
Réserves issues du bénéfice	896				896
Bénéfice/Perte de l'exercice	152				152
<b>Total des positions portées au passif</b>	<b>3 677</b>	<b>3 559</b>	<b>8 822</b>	<b>2 329</b>	<b>18 387</b>
<b>Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options</b>	<b>4 761</b>	<b>3 365</b>	<b>6 630</b>	<b>4 143</b>	<b>18 899</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>8 438</b>	<b>6 924</b>	<b>15 452</b>	<b>6 472</b>	<b>37 286</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>(21)</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>



## INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

### ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Garanties irrévocables <sup>1</sup>	351 920	338 550
Engagements par garantie <sup>2</sup>	37 994	14 571
<b>Total</b>	<b>389 914</b>	<b>353 121</b>

<sup>1</sup> Ce type d'engagements conditionnels est caractérisé par le fait qu'une dette existante d'un débiteur principal est garantie en faveur d'un tiers.

<sup>2</sup> Engagements par garantie résultant d'accréditifs documentaires.

### ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Engagements et promesses de crédit	225 197	299 944
<b>Total</b>	<b>225 197</b>	<b>299 944</b>

### CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Paiements différés	1 863	2 800
<b>Total</b>	<b>1 863</b>	<b>2 800</b>

### ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	40 211	35 629
<b>Total</b>	<b>40 211</b>	<b>35 629</b>

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS

(en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant des sous-jacents
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps				7 793	22 875	842 099
Futures	9	9	90 090			
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	85 900	104 354	15 375 706	108	108	12 419
Swaps				11 330	93 874	3 300 306
Futures	33	33	16 219			
Options (OTC)	83 963	47 710	3 846 220			
<b>Titres de participation/Indices</b>						
Futures	995		636 149			
Options (traded)	226	226	195 835			
<b>Autres</b>						
Futures			8 933			
<b>Total avant impact des contrats de netting</b>						
Exercice 2013	171 126	152 332	20 169 152	19 231	116 857	4 154 824
Exercice 2012	251 520	240 938	29 975 670	60 928	112 040	3 514 788
<b>Total après impact des contrats de netting</b>						
Exercice 2013			182 052			241 025
Exercice 2012			230 055			270 586

## OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	2013	2012
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	2 666 690	3 245 115
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	186 475	1 477 087
<b>Total</b>	<b>2 853 165</b>	<b>4 722 202</b>

## AVOIRS ADMINISTRÉS

(en millions de CHF)	2013	2012
Avoirs détenus par des fonds sous gestion propre	15 591	12 675
Avoirs sous mandats de gestion	19 560	18 043
Autres avoirs administrés	52 556	49 319
<b>Total des avoirs administrés</b>	<b>87 707</b>	<b>80 037</b>
<i>dont prises en compte doubles</i>	6 836	5 104
Apports (retraits) nets d'argent	7 460	5 045

Font partie des avoirs administrés tous les avoirs détenus à des fins de placement par des clients privés, des clients institutionnels et des sociétés d'investissement/fonds de placements. Ainsi, seuls les avoirs attribuables aux centres de profits (Gestion Privée et Asset Management), dont la rentabilité peut être mesurée, sont retenus. Les avoirs sous simple garde et destinés uniquement à des fins de transactions/administration en sont exclus.

Les apports/retraits nets d'argent frais de la clientèle sont constitués des avoirs acquis de nouveaux clients ou de clients existants ainsi que des retraits d'avoirs de clients existants ou ayant rompu leur relation avec la Banque. Leur valeur est déterminée au jour du transfert (liquidités et/ou valeurs mobilières). En sont exclus les mouvements dus au marché, aux changements de cours ainsi que les revenus y afférents (intérêts/dividendes), de même que la perception des frais et intérêts sur prêts.

## INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Produits des intérêts</b>		
Intérêts créditeurs banques et clients	85 615 308	123 047 695
Intérêts des effets et papiers monétaires	2 189 314	8 656 916
Résultat du refinancement des portefeuilles destinés au négoce	141 518	1 507 167
Intérêts et dividendes des immobilisations financières	63 061 467	42 840 086
<b>Total</b>	<b>151 007 607</b>	<b>176 051 864</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>		
Produit des opérations sur devises et métaux	75 129 236	95 933 702
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	8 459 856	3 230 812
<b>Total</b>	<b>83 589 092</b>	<b>99 164 514</b>
<b>Charges de personnel</b>		
Traitements	290 496 630	310 482 110
Prestations sociales	20 124 058	20 416 088
Contributions aux institutions de prévoyance	25 283 032	30 707 595
Autres frais de personnel	15 882 877	17 132 790
<b>Total</b>	<b>351 786 597</b>	<b>378 738 583</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>		
Coût des locaux	20 515 556	27 554 378
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier, etc.	23 326 648	35 258 224
Autres charges d'exploitation	79 776 717	67 715 177
<b>Total</b>	<b>123 618 921</b>	<b>130 527 779</b>

### Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la dissolution de provisions devenues libres pour CHF 28,1 mios de même que d'un apport à fonds perdus pour CHF 145 mios.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE BRUT SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

	Exercice 2013 Suisse	Etranger	Exercice 2012 Suisse	Etranger
(en milliers de CHF)				
Résultat des opérations d'intérêts	89 771	48 793	111 378	41 455
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	315 577	145 028	315 957	119 191
Résultat des opérations de négoce	79 261	4 328	91 951	7 214
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	5 109	588	1 397	435
Autres résultats ordinaires	(6 840)	12 050	(1 850)	3 577
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>482 878</b>	<b>210 787</b>	<b>518 833</b>	<b>171 872</b>
Charges de personnel	273 897	77 890	302 748	75 990
Autres charges d'exploitation	90 879	32 740	100 248	30 280
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>364 776</b>	<b>110 630</b>	<b>402 996</b>	<b>106 270</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>118 102</b>	<b>100 157</b>	<b>115 837</b>	<b>65 602</b>

## COMPOSITION DES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE RÉGLEMENTAIREMENT – RÉCONCILIATIONS PRÉLIMINAIRES

Le calcul des fonds propres réglementaires (Bâle III) selon l'ordonnance sur les fonds propres du 18 septembre 2013 tient compte des principes suivants:

### PARTICIPATIONS ET ÉTENDUES DE LA CONSOLIDATION

Les critères de consolidation retenus pour le calcul des exigences en matière de fonds propres sont les mêmes que ceux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe (voir «Participations consolidées» en page 13). Les principales participations entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans ce rapport sous «Participations essentielles» en page 24.

(en milliers de CHF)	Selon clôture comptable et relatives au exercice de consolidation
<b>Bilan</b>	
<b>Actifs</b>	
Liquidités	4 997 622
Créances résultant de papiers monétaires	292 451
Créances sur les banques	1 772 840
Créances sur la clientèle	3 208 101
Créances hypothécaires	378 969
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	789 871
Immobilisations financières	6 023 982
Participations	2 375
Immobilisations corporelles	279 805
Valeurs immatérielles*	246 556
Dont goodwill	246 556
Comptes de régularisations	145 008
Autres actifs	249 785
<b>Total des actifs</b>	<b>18 387 365</b>
<b>Fonds étrangers</b>	
Engagements résultant de papiers monétaires	20 954
Engagement envers les banques	208 537
Engagement envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 309
Autres engagements envers la clientèle	15 591 080
Comptes de régularisation	206 272
Autres passifs	451 343
Correctifs de valeurs et provisions	152 584
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>16 632 079</b>
<b>Fonds propres</b>	
Réserves pour risques bancaires généraux*	165 375
Capital social*	300 000
Réserves légales/réserves ouvertes/bénéfices (pertes) reporté(e)s et de la période concernée*	1 289 911
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1 755 286</b>

\*Capital social; Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires; Goodwill. (Se référer à la page 39).

## PRÉSENTATION DES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE RÉGLEMENTAIREMENT

(en milliers de CHF)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Impact des dispositions transitoires (phase-in/phase out) pour les minoritaires
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>		
Capital social émis et libéré, pleinement éligible*	300 000	–
Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfices (pertes) reporté(e)s et de la période concernée*	1 455 286	–
<b>= Fonds propres de base durs, avant ajustements</b>	<b>1 755 286</b>	<b>–</b>
Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)*	(246 556)	–
Participations qualifiées réciproques (titres CET1)	(1 651)	–
<b>= Fonds propres de base durs nets (net CET1)</b>	<b>1 507 079</b>	<b>–</b>
<b>Fonds propres complémentaires (T2)</b>		
<b>= Fonds propres complémentaires nets (net T2)</b>	<b>4 000</b>	<b>–</b>
<b>= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 et T2)</b>	<b>1 511 079</b>	<b>–</b>
<b>Somme des positions pondérées par le risque</b>	<b>5 201 113</b>	<b>–</b>

### FONDS PROPRES REQUIS AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers de CHF)	Approche utilisée	Exigences de fonds propres
Risques de crédit	AS-BRI	263 360
dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque		4 128
Risques non liés à des contreparties	AS-BRI	22 465
Risques de marché	Standard	21 593
– dont sur instruments de taux d'intérêts		3 389
– dont sur titres de participation		13 942
– dont sur devises et métaux précieux		3 362
– dont sur matières premières		69
Risques opérationnels	Standard	108 671
<b>Total</b>		<b>416 089</b>
Capital ratio		
CET1 Capital ratio (minimum BIS Bâle III: 3,5%)		29%
Tiers 1 capital ratio (minimum requis BIS Bâle III: 4,5%)		29%
Total capital ratio (minimum requis BIS Bâle III: 8%)		29%
CET1 min. selon objectif FINMA		7,8%
Tier 1 min. selon objectif FINMA		9,6%
Ratio de fonds propres global min. selon objectif FINMA		12%

POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE GRÂCE AUX NOTATIONS EXTERNES

(en milliers de CHF)

Contrepartie	Agence de notation	Positions pondérées par le risque				
		0%	20%	50%	100%	150%
Gouvernements centraux et banques centrales	Avec notation	6 276 537	29 208	145 304	23 136	
	Sans notation	12 808				
Corporations de droit public	Avec notation		27 038			
	Sans notation					
Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation		2 480 434	639 665		7 282
	Sans notation		202 176	4 429		917
Etablissements créés en commun	Avec notation					
	Sans notation				10 253	
Entreprises	Avec notation		512 563	390 250	332 339	2 775
	Sans notation			1 329	403 321	13 439



RISQUE DE CRÉDIT/VENTILATION PAR TYPE DE CONTREPARTIE

	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants	Collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Total
(en millions de CHF)							
<b>Engagements de crédit (au moment de la clôture)</b>							
Créances sur les banques	8	1 765					1 773
Créances sur la clientèle	61	811	19	1 087	1 230		3 208
Créances hypothécaires	1	1		205	172		379
Immobilisations financières/ titres de créance	1 472	1 669	263	2 117		34	5 555
Autres actifs/VRP	23	43	2	119	208		395
<b>Total bilan au 31.12.2013</b>	<b>1 565</b>	<b>4 289</b>	<b>284</b>	<b>3 528</b>	<b>1 610</b>	<b>34</b>	<b>11 310</b>
<b>Total bilan au 31.12.2012</b>	<b>1 268</b>	<b>3 898</b>	<b>227</b>	<b>2 531</b>	<b>1 315</b>	<b>48</b>	<b>9 287</b>
<b>Hors bilan</b>							
Engagements conditionnels et crédits par engagements	2	39	1	68	76		186
Engagements irrévocables				40	11		51
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				30	10		40
Majorations	10	92	1	207	37		347
Correctifs de valeurs et provisions générales					(4)		(4)
<b>Total hors bilan au 31.12.2013</b>	<b>12</b>	<b>131</b>	<b>2</b>	<b>345</b>	<b>130</b>		<b>620</b>
<b>Total hors bilan au 31.12.2012</b>	<b>5</b>	<b>149</b>	<b>3</b>	<b>273</b>	<b>175</b>		<b>605</b>

RISQUE DE CRÉDIT/ATTÉNUATION DU RISQUE DE CRÉDIT

	Couverts par des sûretés financières reconnues (au sens des règles sur les fonds propres)	Autres engagements de crédit	En blanc	Total
(en millions de CHF)				
<b>Engagements de crédit (au moment de la clôture)</b>				
Créances sur les banques	624		1 149	1 773
Créances sur la clientèle	2 593	588	27	3 208
Créances hypothécaires	9	370		379
Immobilisations financières/titres de créance			5 555	5 555
Autres actifs/VRP sur dérivés	117	34	244	395
<b>Total bilan au 31.12.2013</b>	<b>3 343</b>	<b>992</b>	<b>6 975</b>	<b>11 310</b>
<b>Total bilan au 31.12.2012</b>	<b>2 547</b>	<b>344</b>	<b>6 396</b>	<b>9 287</b>
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels et crédits par engagements	186			186
Engagements irrévocables	49		2	51
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	40			40
Majorations (dérivés)	153		194	347
Correctifs de valeurs et provisions générales			(4)	(4)
<b>Total hors bilan au 31.12.2013</b>	<b>428</b>		<b>192</b>	<b>620</b>
<b>Total hors bilan au 31.12.2012</b>	<b>505</b>		<b>100</b>	<b>605</b>

Les engagements de crédits sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres.

SEGMENTATION DES RISQUES DE CRÉDIT

	Pondérations-risque réglementaires									Total
	0%	20-25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%	
(en millions de CHF)										
<b>Engagements de crédit</b>										
<b>Bilan/créances</b>										
Créances sur les banques	223	1 130		416		4				1 773
Créances sur la clientèle	2 716		55	11	27	390		9		3 208
Créances hypothécaires	8		298		9	64				379
Immobilisations financières/ Titres de créance	1 504	2 189		1 114		722		26		5 555
Autres actifs/ VRP sur dérivés	171	26	13	6	12	165		2		395
<b>Total bilan au 31.12.2013</b>	<b>4 622</b>	<b>3 345</b>	<b>366</b>	<b>1 547</b>	<b>48</b>	<b>1 345</b>		<b>37</b>		<b>11 310</b>
<b>Total bilan au 31.12.2012</b>	<b>3 359</b>	<b>3 570</b>	<b>299</b>	<b>806</b>	<b>57</b>	<b>1 084</b>	<b>10</b>	<b>64</b>	<b>38</b>	<b>9 287</b>
<b>Hors bilan</b>										
Engagements conditionnels et crédits par engagements	129	13			3	41				186
Engagements irrévocables	19		1			31				51
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.						40				40
Majorations sur dérivés	198	77		29		36		7		347
Correctifs de valeurs et provisions générales	(4)									(4)
<b>Total hors bilan au 31.12.2013</b>	<b>342</b>	<b>90</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>3</b>	<b>148</b>		<b>7</b>		<b>620</b>
<b>Total hors bilan au 31.12.2012</b>	<b>339</b>	<b>60</b>		<b>7</b>	<b>(6)</b>	<b>205</b>				<b>605</b>

RISQUE DE CRÉDIT SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

(en millions de CHF)

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total
<b>Engagements de crédit (au moment de la clôture)</b>									
<b>Bilan/créances</b>									
Créances sur les banques	175	3	84	4	1 442		65		1 773
Créances sur la clientèle	252	32	196	165	1 176	809	516	62	3 208
Créances hypothécaires	61		1		149	137	31		379
Immobilisations financières/ Titres de créance	671	308	643	101	3 366	202	218	46	5 555
Autres actifs/VRP	97	2	15	4	114	72	89	2	395
<b>Total bilan au 31.12.2013</b>	<b>1 256</b>	<b>345</b>	<b>939</b>	<b>274</b>	<b>6 247</b>	<b>1 220</b>	<b>919</b>	<b>110</b>	<b>11 310</b>
<b>Total bilan au 31.12.2012</b>	<b>1 531</b>	<b>178</b>	<b>913</b>	<b>232</b>	<b>4 905</b>	<b>984</b>	<b>483</b>	<b>61</b>	<b>9 287</b>
<b>Hors bilan</b>									
Engagements conditionnels et crédits par engagements	38	2	6	7	42	71	12	8	186
Engagements irrévocables	10		3		6	32			51
Engagements de libérer et d'effectuer des versements suppl.	1			1	17	17	2	2	40
Majorations	105	2	40	6	92	80	19	3	347
Correctifs de valeurs et provisions générales	(4)								(4)
<b>Total hors bilan au 31.12.2013</b>	<b>150</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>14</b>	<b>157</b>	<b>200</b>	<b>33</b>	<b>13</b>	<b>620</b>
<b>Total hors bilan au 31.12.2012</b>	<b>152</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>161</b>	<b>206</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>605</b>

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile selon statistiques BNS.

PRÉSENTATION DES PRÊTS À LA CLIENTÈLE COMPROMIS SELON LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Europe	Centres offshore Caraïbes	Asie	Afrique	Total 2013	Total 2012
(en millions de CHF)										
Prêts à la clientèle	2								2	32
Correctifs de valeurs individuels	1								1	31

# RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS

## à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe (pp. 6 à 45) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissements des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Genève, le 21 mars 2014

**Ernst & Young SA**  
**Didier Müller**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Prof. Dr.**  
**Andreas Blumer**  
Expert-réviseur agréé

## COMPTES ANNUELS 2013

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Actifs</b>		
Liquidités	4 996 868 484	6 999 271 109
Créances résultant de papiers monétaires	292 450 553	148 129 091
Créances sur les banques	1 784 104 620	1 990 012 058
Créances sur la clientèle	3 186 511 036	2 526 362 579
Créances hypothécaires	374 073 077	290 019 533
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	788 368 951	796 724 362
Immobilisations financières	5 237 510 263	4 826 047 618
Participations	175 295 169	156 912 289
Immobilisations corporelles	193 864 234	193 889 337
Valeurs immatérielles	245 133 898	188 355 930
Comptes de régularisation	103 612 671	92 762 230
Autres actifs	232 057 660	302 193 906
<b>Total des actifs</b>	<b>17 609 850 616</b>	<b>18 510 680 042</b>
<b>Total des créances sur les sociétés du Groupe et les participants qualifiés</b>	<b>302 942 678</b>	<b>356 979 596</b>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Passifs</b>		
Engagements résultant de papiers monétaires	20 954 054	
Engagements envers les banques	1 204 346 439	1 535 825 777
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1 308 669	1 562 829
Autres engagements envers la clientèle	14 427 261 442	14 899 830 676
Comptes de régularisation	144 579 758	145 311 108
Autres passifs	395 058 976	460 265 724
Correctifs de valeurs et provisions	225 159 966	136 311 333
Capital social	300 000 000	300 000 000
Réserve légale générale	403 185 872	594 935 872
Réserve issue d'apport de capital	415 000 000	415 000 000
Autres réserves	1 500 000	1 500 000
Bénéfice reporté	1 886 723	564 246
Bénéfice de l'exercice	69 608 717	19 572 477
<b>Total des passifs</b>	<b>17 609 850 616</b>	<b>18 510 680 042</b>
<b>Total des engagements de rang subordonné</b>	<b>188 524 768</b>	
<b>Total des engagements envers les sociétés du Groupe et les participants qualifiés</b>	<b>1 876 070 466</b>	<b>1 913 058 290</b>



OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Engagements conditionnels	375 697 032	337 029 862
Engagements irrévocables	225 194 474	295 252 172
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	34 693 194	34 841 676
Crédit par engagement (paiements différés)	1 862 638	2 799 673
Instruments financiers dérivés		
– Montants du sous-jacent	24 435 468 858	32 009 528 050
– Valeurs de remplacement positives	186 918 265	231 433 366
– Valeurs de remplacement négatives	245 486 415	272 035 809
Opérations fiduciaires	2 671 929 411	3 251 376 668

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire</b>		
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produit des intérêts et des escomptes	87 097 274	132 424 886
Produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières	58 721 225	40 145 988
Charges d'intérêts	(12 504 228)	(23 900 626)
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>133 314 271</b>	<b>148 670 248</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 397 123	2 410 772
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	336 600 344	337 710 438
Produit des commissions sur les autres opérations de prestations de service	5 440 221	5 355 868
Charges de commissions	(14 406 849)	(11 783 039)
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>330 030 839</b>	<b>333 694 039</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>82 142 944</b>	<b>96 383 972</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	5 683 267	1 832 314
Produit des participations	4 346 609	1 714 359
Résultat des immeubles	1 362 347	1 357 854
Autres produits ordinaires	11 453 325	12 175 583
Autres charges ordinaires	(35 667 995)	(34 327 066)
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>(12 822 447)</b>	<b>(17 246 956)</b>
<b>Total produits</b>	<b>532 665 607</b>	<b>561 501 303</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	(288 836 371)	(320 214 186)
Autres charges d'exploitation	(102 278 693)	(113 630 036)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(391 115 064)</b>	<b>(433 844 222)</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>141 550 543</b>	<b>127 657 081</b>

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Bénéfice brut	141 550 543	127 657 081
Amortissements sur l'actif immobilisé	(79 967 495)	(57 479 936)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	(129 535 435)	(44 933 752)
Récupérations		16 182 993
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>(67 952 387)</b>	<b>41 426 386</b>
Produits extraordinaires	150 001 226	3 394 375
Charges extraordinaires		(18 500 000)
Impôts	(12 440 122)	(6 748 284)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>69 608 717</b>	<b>19 572 477</b>

**Proposition du Conseil d'administration**

Le Bénéfice net disponible de la Banque s'élève à CHF 71 495 440

**Répartition du bénéfice**

Bénéfice de l'exercice	69 608 717	19 572 477
Bénéfice reporté	1 886 723	564 246
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>71 495 440</b>	<b>20 136 723</b>

La répartition suivante est proposée à l'Assemblée générale:

– Attribution à la réserve d'apport de capital (apport de l'actionnaire)	145 000 000	
– Attribution à la réserve légale		3 250 000
– Distributions sur le capital social	65 000 000	65 000 000
– Dont couvert par prélèvement sur la réserve légale	(139 000 000)	(50 000 000)
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>495 440</b>	<b>1 886 723</b>

---

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013

### **Principes comptables et principes d'évaluation**

Les principes comptables et d'évaluation des comptes individuels de l'Union Bancaire Privée correspondent en règle générale à ceux du Groupe. Contrairement aux comptes du Groupe, qui doivent être établis selon le principe de l'image fidèle, les comptes de la Banque peuvent être influencés par des réserves latentes.

Dans les comptes annuels de la Banque, les réserves pour risques bancaires généraux figurent sous la rubrique «correctif de valeurs et provisions». Elles sont taxées à hauteur de 100%.

### **Participations**

Les participations comprennent les titres de participation y compris les sociétés immobilières détenues dans le dessein d'un placement permanent. L'évaluation se fait à la valeur d'acquisition, ajustée des amortissements et provisions économiquement nécessaires.

Les principes valables pour le Groupe en matière d'instruments financiers dérivés, de gestion des risques et de traitement des risques de marché, sont également applicables à l'Union Bancaire Privée.

## INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX COMPTES ANNUELS

### AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

(en milliers de CHF)	Autres actifs		Autres passifs	
	2013	2012	2013	2012
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	186 918	231 433	245 486	272 036
Compte de compensation	12 356	10 330		
Actifs et passifs divers	32 784	60 431	149 573	188 230
<b>Total des autres actifs et autres passifs</b>	<b>232 058</b>	<b>302 194</b>	<b>395 059</b>	<b>460 266</b>

### ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

(en milliers de CHF)	2013	2012
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	388 619	329 038
Engagements effectifs	–	–

### OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE MISE ET PRISE EN PENSION DE TITRES

(en milliers de CHF)	2013	2012
Engagements découlant du «cash» reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	–	–
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	–	–
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	–	–
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	–
<i>dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie</i>	–	–

## ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Des plans de pension existent pour la majorité des collaborateurs du Groupe UBP. Ces plans appliquent essentiellement le principe de la primauté des cotisations.

Dès 2007, la Fondation de Prévoyance en faveur du personnel de Union Bancaire Privée, UBP et des sociétés affiliées ou apparentées ayant leur siège en Suisse établit son plan de prévoyance selon le principe de la primauté des cotisations. Plus de 80% des employés du Groupe sont affiliés à cette Fondation.

D'autres systèmes de prévoyance en faveur du personnel sont appliqués au Luxembourg, à Cayman, en Grande-Bretagne, à Jersey et aux Bahamas. Ils sont pour l'essentiel orientés vers la primauté des cotisations.

### Charges de prévoyance pour l'exercice sous revue

(en milliers de CHF)	2013	2012
Cotisations auprès d'institutions de prévoyance orientées primauté des cotisations	22 086	26 344
<b>Total des charges de prévoyance</b>	<b>22 086</b>	<b>26 344</b>
<b>Engagements envers les propres institutions de prévoyance:</b>		
– Au titre de la prévoyance professionnelle	–	–
– En qualité de banque dépositaire	105 919	87 470

Les engagements de prévoyance ont été établis comme suit:

(en millions de CHF)	2013	2012
Actifs nets de l'institution à la valeur de marché	933	839
Valeur actualisée des prestations dues	(858)	(800)
Excédent (déficit) de couverture financière	75	39

## CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

	Etat au 31 décembre 2012	Utilisations et dissolutions conformes à leur but	Récupérations, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31 décembre 2013
(en milliers de CHF)						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques pays)	43 023	(33 888)	1 177		(5 000)	5 312
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	43 351	(29 514)	(364)	1 930		15 403
Provision pour restructuration	6 400	(4 506)		10 000		11 894
Autres provisions	77 560		165	116 138		193 863
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>170 334</b>	<b>(67 908)</b>	<b>978</b>	<b>128 068</b>	<b>(5 000)</b>	<b>226 472</b>
à déduire:						
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	(34 023)					(1 312)
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>136 311</b>					<b>225 160</b>

La ligne «Autres provisions» reflète la constitution de provisions en relation avec les accords Rubik-UK d'une part et l'US Program d'autre part.

## CAPITAL SOCIAL

(en milliers de CHF)

	Exercice 2013 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Exercice 2012 Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000</b>	<b>300 000</b>

## PROPRIÉTAIRES IMPORTANTS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

	2013		2012	
	Nominal	Taux de participation en %	Nominal	Taux de participation en %
<i>Avec droit de vote:</i>				
CBI Holding SA*, Genève	300 000 000	100%	300 000 000	100%

\* La famille de Picciotto détient directement et indirectement 96,528% des votes et 86,691% du capital de CBI Holding SA.

## JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de CHF)

### Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Capital social	300 000
Réserve légale générale	594 936
Réserve issue d'apport de capital	415 000
Autres réserves	1 500
Bénéfice au bilan	20 136
<b>Total des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>1 331 572</b>
Dividende ordinaire	(65 000)
Dividende extraordinaire	(145 000)
Bénéfice de l'exercice	69 609
<b>Total des capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>1 191 181</b>
dont: Capital social	300 000
Réserve légale générale	403 185
Réserve issue d'apport de capital	415 000
Autres réserves	1 500
Report	1 887
Bénéfice au bilan	69 609



CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS,  
LES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

**Relations d'affaires avec des parties liées**

Sont considérées comme liées, les personnes (physiques ou morales) qui peuvent, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de la Banque. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées. A ce titre sont réputés être parties liées les sociétés du Groupe, les participants qualifiés, les sociétés liées (sœurs) et les membres des organes.

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des parties liées. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.). Toutes les transactions se font aux conditions prévalentes sur le marché lors de leur initiation. Le solde des opérations avec des parties liées au 31 décembre, les volumes et les résultats enregistrés sur celles-ci durant l'exercice se présentent comme suit:

(en milliers de CHF)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Participants qualifiés</b>		
Créances	27 925	19 122
Engagements	584 479	251 098
Intérêts reçus	46	173
Intérêts payés	54	199
Commissions reçues	438	7 365
Commissions payées		21

(en milliers de CHF)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
<b>Sociétés du groupe</b>		
Créances	275 018	337 858
Engagements	1 291 591	1 661 960
Intérêts reçus	1 194	1 297
Intérêts payés	766	1 420
Commissions reçues	206	159
Commissions payées	204	20
<b>Sociétés liées</b>		
Engagements	17	18
<b>Organes de la Banque</b>		
Créances	10 112	24 613
Intérêts reçus	103	74

Les organes comprennent les membres du Conseil d'administration ainsi que les membres du Comité Exécutif de la Banque. Ces avances sont octroyées sur la base d'actifs nantis et évalués selon les critères retenus par la Banque dans sa politique en matière d'octroi de crédits.

## OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

(en milliers de CHF)	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	2 666 689	3 245 116
Prêts fiduciaires et autres opérations financières fiduciaires	5 240	6 261
<b>Total</b>	<b>2 671 929</b>	<b>3 251 377</b>

## RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Produit des opérations sur devises et métaux	73 905 124	93 348 447
Négoce de titres (coût de refinancement déduit)	8 237 820	3 035 525
<b>Total</b>	<b>82 142 944</b>	<b>96 383 972</b>

### Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires résultent de la dissolution de provisions devenues libres pour CHF 5 mios de même qu'un apport à fonds perdus pour CHF 145 mios.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## à l'Assemblée générale des actionnaires de l'Union Bancaire Privée, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Bancaire Privée comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pp. 47 à 59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les

procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 21 mars 2014

### Ernst & Young SA

Didier Müller

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

Prof. Dr.

Andreas Blumer

Expert-réviseur agréé









UNION BANCAIRE PRIVÉE